

Saint-Gilles ma ville

Mai 2015



► BUDGET 2015 :

- gel de la fiscalité
- augmentation des investissements

► CENTRE HISTORIQUE :

- une dynamique en marche
- des aides nouvelles pour réhabiliter les façades
- soutien au commerce du centre-ville

► PROPRIÉTÉ DE LA VILLE :

- un enjeu quotidien

► CULTURE :

- 20 ans de la médiathèque



SAMU :	15
Gendarmerie :	17
Pompiers :	18
Numéro d'urgence unique :	112
Police municipale :	04 66 87 31 44
Centre de secours :	04 66 87 77 00
Centre antipoison :	04 91 75 25 25
ErDF dépannage électricité :	08 10 33 30 30
GrDF dépannage gaz :	08 10 43 30 30
Urgences eau potable :	04 30 62 10 09
Urgences assainissement collectif :	09 77 40 11 39
Ordures ménagères :	04 66 02 54 54

(enlèvement des encombrants sur RDV le mardi et le vendredi)

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique 3237.

INFOS MUNICIPALES

PERMANENCES A LA MAISON DE QUARTIER

(rue des Tourterelles – 04 66 38 03 29)

Avocat : 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois de 7h à 12h sur RDV

Défenseur des droits : le mardi de 9h à 12h sur RDV

Conciliateur de justice : 1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h et 3^{ème} vendredi de 14h à 16h30 sur RDV

CPAM : mardi après-midi et jeudi matin, sur RDV au 3646

CENTRE DE LOISIRS

Les centres de loisirs Maternel et Primaire seront ouverts du **mardi 7 juillet au jeudi 14 août**, avec un programme toujours renouvelé, autour des 5 sens, de la magie, de la nature et du monde miniature en centre maternel. Les primaires se mettront dans la peau de Robinson Crusôé et de Robin des Bois.

NAISSANCES

Novembre 2014

Le 15 : Kayliah TERRY. - Le 19 : Nathan NOGA PORTELA
Le 20 : Maxandre ROCHE - Le 21 : Luqman SAADANE
Le 22 : Lya FIORINDO - Le 23 : Guilhem ALVES DA ROCHA
Le 25 : Aya KHALLOU - Le 26 : Safae ZOUGARHE - Inès TAHAR
Le 27 : Liam MOURARET - Le 28 : Emma CHARDES BOUCHITE

Décembre 2014

Le 1^{er} : Pastora CORTES GARCIA - Le 3 : Nathan CLAVEL MARIN
Le 12 : Capucine GOMEZ - Le 17 : Mohamed BEN MALEK & Souleymane BEN MALEK - Sandro BOBEUF
Le 21 : Zayad BELHACHEMI - Anas LAGNAOUI - John LERON DEBRAND
Le 24 : Charlie GANGLOFF - Le 26 : Adrien BARREIRA - Yasmine OULAHRI - Le 29 : Raphaël ROIG - Le 31 : Kyle ANGLADA - Aïcha LAGHRIB

Janvier 2015

Le 2 : Emma LUPI RIQUIER - Marco LUPI RIQUIER
Le 3 : Walid BOUYAMARDEN - Le 4 : Maylane CHERFAOUI - Romy RIOS
Le 5 : Ambre ALINC - Timéo FAURE - Aniss KHALDOUN
Le 8 : Enola BOULAIRE - Gonçalo COSTA PAIS
Le 12 : Sohaybe EL HIBA - Le 13 : Reda BOUCHOUKIRA
Le 15 : Sara ENNASIRI - Le 16 : Louis VASSALLO
Le 17 : Pablo GAUCH - Le 18 : Lilou PAREGNO
Le 19 : Camille COURDIER - Le 23 : Ines EL AAMERY
Le 27 : Sofia RODRIGUES FERREIRA - Le 31 : Kadija MARZAK

Février 2015

Le 4 : Linsay MECKES - Le 5 : Maher ACHEBBOUNE - Romane DEGREAUX
- Le 6 : Yanis AARAB - Olivia PETER - Le 10 : Alexandre HANIQUE
Chloé VIVES - Le 13 : Maël PERDIGON - Le 14 : Amine OUARET
Aaron VEZIANO - Le 25 : Elsa COURSEL

Mars 2015

Le 1^{er} : Enzo TRAUULET - Le 4 : Maïssa MADKOUK
Le 6 : Raphaël CHARMES - Le 7 : Jibril BOUMHAOUT
Le 12 : Mahéva DOUCET - Le 14 : Anas EL GHAYATI - Noa WINTERSTAN
BESSON - Le 24 : Sofia THUILLART - Le 25 : Shanna JAADAR
Le 26 : Angélo DA SILVA FERREIRA - Le 30 : Razane BOUGTAB

Avril 2015

Le 1^{er} : Anton BOBEUF - Le 2 : Thomas DA SILVA COSTA
Le 4 : Raphaël BOITREL - Le 6 : Ines EL YAMANI
Le 7 : Imrane EL BALLACHI - Maria RODRIGUES CARDOSO
Le 8 : Cyrielle LAUGIER - Elise XIONG

MARIAGES

Novembre 2014

Le 22 : Joaquin CONTRERAS GUIRAO et Maria VENTEO IBANEZ

Février 2015

Le 14 : Pascal FRANCOIS et Coralie BINI

Avril 2015

Le 4 : Redouan NOUNOU et Rajae NOUAR

DECES

Novembre 2014

Le 17 : Germaine MASSON née CHENEL - Le 26 : Pascal PIRAULT
Le 28 : Paul MEYNIER DE SALINELLES

Décembre 2014

Le 4 : Angèle BISCARAT née ILLAN - Joël ZEGAI
Le 8 : Michel ROUQUETTE - Salvador TIRANO
Le 15 : Valérie LESTEL née BERMEJO - Geneviève BERGERON née CLERGEAT - Le 19 : Mimount EL MARCAEE - Anne GINEKIS
Le 22 : Françoise HAUSER née JANIAK - Jean PLISSON
Le 29 : Marguerite VENTURA

Janvier 2015

Le 5 : Rosa PLACIDI née DI TEODORO - Raoul MARTINI - Gaston MELJANI
- Le 9 : Monique ROMEU née BLACHE
Le 12 : Madeleine DOTARO née LEBAILLIF - Le 13 : Aimé BERTHAUD
Le 23 : Salim EL KHAMALI - Le 26 : Djazia ATAGUEMA née OUDJIDANE -
Le 29 : Jammes EMME

Février 2015

Le 4 : Marie DAURIAC - Le 5 : Pierre LANAS - Le 6 : El Mahjoub SAADANE
Le 9 : Marie AUDIGIER née GENTILS - Le 11 : Floreal GUARDIOLA
Le 12 : Joseph PEREZ - Le 13 : Samir CHAHOUATI
Le 20 : Boudjemaa DAHMANI
Le 24 : Héléne BERTOLINO née MORREALE
Ouafae BENSLIMANE née YASSARA - Le 26 : Bernard GROUSSET

Mars 2015

Le 2 : GUILLAUME Alice - Le 9 : LAMARCHE Octave
Le 11 : GAUTIER Pierre - Le 13 : LHERMET Robert
Le 16 : PERNAT Thierry - Le 17 : MONTEILS Maurice
Le 18 : Manuel TUDELA - Le 23 : René PERE
Le 24 : Lydie JALBERT née GADILLE - Le 26 : Michel GASTON
Jean SCHMIEDER - Le 30 : Marie Thérèse SARGUET née GIBERT

Avril 2015

Le 2 : Christiane KOBIELSKI née DEBERNARD
Le 10 : Jean-Baptiste GALAN - Le 13 : Robert MICHEL
Le 14 : Lucie MALLEBRERA née RIERA

OUVERTURES AU PUBLIC

Service foncier et urbanisme

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 13h30 à 17h30
Mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30



Hôtel de Ville

Place Jean Jaurès
30800 Saint-Gilles
Tél. : 04 66 87 78 00
Fax : 04 66 87 78 19

Mail : contact@ville-saint-gilles.fr
Site internet : www.saint-gilles.fr

Les fiches d'inscription sont disponibles
auprès du service enfance,
en Mairie. Tél. : 04.66.87.77.66



le mot du maire

Madame, Monsieur, chers Saint-Gillois,

Par obligation réglementaire, nous avons dû interrompre la parution du Bulletin Municipal durant la période liée aux élections Départementales.

A ce sujet, je tiens à remercier les Saint-Gilloises et Saint-Gillois qui m'ont permis de siéger au Conseil Départemental, en me témoignant une nouvelle fois leur confiance.

Défendre les intérêts de notre ville, obtenir de nouveaux financements pour nos projets, accompagner le quotidien de nos concitoyens, voilà les principaux objectifs que vous m'avez fixés.

Pour autant, l'essentiel de mon temps, comme celui de toute l'équipe qui m'entoure, est consacré à faire « bouger » Saint-Gilles.

Le vote du budget 2015, le 31 mars dernier, a démontré que nous restions fidèles à notre parole :

- **maîtrise des dépenses de fonctionnement**
- **gel de la fiscalité locale**
- **augmentation des dépenses d'investissement**
- **baisse de la dette.**

Dans le même temps, de nombreuses communes ont fait le choix contraint d'augmenter les impôts face au désengagement de l'Etat ; **pas nous.**

Mon combat permanent est celui de la recherche de financements nouveaux, au travers des aides que peuvent nous apporter : le Préfet du Gard, la Région, le Département, Nîmes Métropole et je le crois, demain, l'Europe.

Les visites du Préfet de Région, du Président de la Communauté d'Agglomération et les réponses positives du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance témoignent de la crédibilité du projet que nous portons pour moderniser notre ville.

D'autres excellentes nouvelles viendront jaloner les mois prochains.

Soyez confiants comme nous le sommes, notre chemin est la ligne droite.

Je vous souhaite un excellent printemps et vous donne aussi rendez-vous lors des manifestations et animations festives qui vont rythmer les beaux jours.

Eddy VALADIER
Maire de Saint-Gilles

Etat civil – Urgences	2
Edito	3
Questions au maire	4
Budget.....	6
Patrimoine immobilier.....	8
Propreté de la ville	12
Vie des quartiers	13
Sports.....	14
Culture.....	16
Médias	17
Social.....	18
Vie locale.....	20
Agenda.....	21
Tribunes	
Infos pratiques	22
Economie	23



SAINT-GILLES,
ma ville
N°4
Mai 2015

Journal municipal de la Ville
de Saint-Gilles

Place Jean Jaurès – 30800 SAINT-GILLES
Tél. : 04 66 87 78 00 – Fax : 04 66 87 78 19
www.saint-gilles.fr
communication@saint-gilles.fr

Directeur de la publication :
Eddy VALADIER

Rédacteur en chef : Sylvie HAVEZ
Conception, coordination, création
et mise en page :

Direction de la communication
de la Ville de Saint-Gilles

Impression : Impact Imprimerie

Crédit photos : Ville de Saint-Gilles,
Claude Jourdan, Bruno Trouillet, Fotolia

Tirage : 7 000 exemplaires



Vous venez d'être élu au Conseil départemental (ex Conseil général), quels sont les principaux dossiers que vous souhaitez porter pour Saint-Gilles ?

Globalement, je veux que le département prenne mieux en compte nos besoins, ceux tout de même de **la 5^{ème} ville du département**.

En matière culturelle, les activités et les projets de notre médiathèque doivent recevoir un meilleur écho ; membre de la commission culture-sports et patrimoine, je souhaite faire venir le nouveau Président sur nos projets culturels mais aussi sur la nécessaire réhabilitation de la halle de sports et la mise en valeur du site de l'abbatiale.

De la même façon, j'interpellerai rapidement le nouvel exécutif pour fixer le calendrier de **construction d'un nouveau collège**.

J'ai intégré également la commission infrastructures et transports pour **promouvoir notre projet de réaménagement du centre urbain** autour du boulevard Gambetta, en cohérence avec la reconstruction du pont du canal.

Au cours des 14 dernières années, la voix de Saint-Gilles n'a pas été suffisamment portée à l'assemblée départementale.

Je veux que cela change.

Vous étiez aussi élu au Conseil régional Languedoc-Roussillon ?

Oui, depuis 2010 je siégeais à l'assemblée régionale. J'ai apprécié d'y travailler, mais la nouvelle réforme de la carte des régions va éloigner les élus des réalités de terrain et je ne crois pas qu'une centralisation sur Toulouse soit source d'économie. On a fusionné deux régions (Languedoc-Roussillon et Mi-

di-Pyrénées) sans pour autant définir un projet de territoire.

J'ai démissionné de mon mandat de Conseiller régional pour me consacrer à Saint-Gilles et à notre canton.

Je ne serai donc pas candidat aux élections régionales des 6 et 13 décembre prochains.

Le vote du budget à la fin du mois de mars a-t-il entériné les projets de votre équipe ?

Effectivement et malgré un contexte difficile, nous avons dégagé (en baissant les impôts et sans recours à l'emprunt) en 2014, **un excédent budgétaire de 2.4 M€**.

Notre stratégie a donc été la bonne. Avec les aides financières acquises auprès de nos partenaires, le Conseil mu-

nicipal a validé les nombreux projets qui seront engagés cette année.

Techniquement et désormais financièrement, les projets importants que nous avons validés sont sur les rails et vont pouvoir commencer.

1.8 M€ pour la voirie : place, rue et impasse de la Jasse, Grand'rue, rue Hoche,

rue de Saint-Gilles, rue Michelet et chemin des Loubes pour la voirie rurale.

Avenue du 19 Mars et de Sabatot, impasse du Ventoulet, impasse du Garbin et lotissement la Croix d'Arquier pour la périphérie.

1.6 M€ pour l'éducation de nos enfants : essentiellement la rénovation de l'école Victor Hugo et l'extension de l'école Laforêt.

1.9 M€ pour la rénovation des halles : avec un démarrage des travaux en septembre prochain.

250 K€ pour l'extension de la vidéo protection et la fibre optique.

80 K€ pour la rénovation de la piste d'athlétisme du stade des Arnaves.

350 K€ pour le rachat des terrains Labracat.

Je sais que chacun reste impatient de voir notre Ville évoluer mais les contraintes tant administratives que techniques ou financières sont extrêmement lourdes dans notre pays.

Projet d'extension de l'école Laforêt



C'est une première étape et nous travaillons déjà à la seconde.

On est au second trimestre 2015 et on vous sent déjà engagé dans les perspectives futures.

C'est exact, il faut gérer le quotidien mais déjà penser à demain et aux exercices budgétaires 2016-2017.

Dans cet état d'esprit, nous avons lancé les études de définition de la réhabilitation de la halle de sports Chouleur et du centre-ville. Là aussi, ce sont des projets lourds techniquement et financièrement et si nous voulons commencer dans les années qui viennent, nous devons déjà nous y prendre maintenant.

Et puis, il y a le moyen/long terme avec les projets urbains que nous devons définir dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui devra être approuvé début 2017. Ce document de planification devra définir le Saint-Gilles de demain.

Les enjeux sont importants en matière d'environnement, de paysage, de risque,

d'identité physique de notre Territoire, d'habitat, de développement économique, d'équipement public, de patrimoine naturel ou historique.

Avec mon collègue et conseiller municipal délégué Bruno VIGUE, nous travaillons également sur la dette de la Ville, avec à la fois la volonté de profiter des conditions favorables du marché des crédits, mais aussi la nécessité d'assurer à notre commune que les emprunts structurés souscrits il y a quelques années soient sécurisés.

Avec l'accompagnement d'un cabinet spécialisé, c'est aussi un moyen efficace de retrouver des marges de manœuvre tout en diminuant les risques pris antérieurement par la Ville. C'est une gestion saine, qui optimise et préserve l'avenir.

Un budget raisonné, cohérent et ambitieux

Le Conseil Municipal, réuni en séance le 31 mars dernier, a voté le budget communal pour l'année 2015.

Comme l'avait rappelé Eddy VALADIER à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire du 25 février, l'établissement du budget pour l'année 2015 a souffert d'un environnement contraint, compte tenu des baisses significatives des aides apportées par l'Etat aux collectivités territoriales (Dotation Globale de Fonctionnement), du désengagement de ses partenaires financiers habituels (Région, Département, CAF, etc.) et du transfert aux collectivités territoriales de certaines missions relevant de l'Etat (réforme des rythmes scolaires, etc.). N'oublions pas de rappeler que c'est 1 million d'euros qui manquera ainsi à la Ville de Saint-Gilles d'ici à 2017.

Le bilan de l'année 2014 démontre qu'entre le vote du budget et sa réalisation, la Ville a réussi le tour de force d'optimiser ses dépenses de 2 millions d'euros, grâce à une gestion sérieuse de chaque instant, de dégager un résultat excédentaire

de 2,4 millions d'euros, dans le même temps d'abaisser son endettement de 1,2 million d'euros et tout ceci en baissant la fiscalité de 1%.

En termes d'investissements, la commune a engagé d'importants travaux visant à l'amélioration

de notre cadre de vie (réfection de la voirie, remise à niveau d'équipements sportifs, création et remplacement de jeux pour enfants, etc.), de notre sécurité et à remettre aux normes le patrimoine communal (et notamment nos écoles).

Les recettes de fonctionnement se sont avérées conformes aux prévisions, pendant que celles liées à l'investissement ont fortement progressé.

L'optimisation des recherches de subventions en fonction des projets est devenue une donnée incontournable pour maximiser la capacité d'investissement annuel de la commune.



Pour ce qui est maintenant de 2015, l'action municipale sera guidée par quatre grands principes :

- **contrôler rigoureusement les dépenses de fonctionnement** afin d'améliorer notre capacité d'auto-financement, renforçant ainsi notre capacité d'investissement,
- **développer des projets structurants** visant à améliorer le cadre de vie des Saint-Gillois, développer l'attractivité de la ville, en refaire la voirie, requalifier le centre historique, tout en réhabilitant les anciennes halles en salle multiculturelle, etc.
- **maintenir le pouvoir d'achat des Saint-Gillois** en n'augmentant pas la fiscalité locale
- **ambitionner une meilleure qualité de vie et de développement de Saint-Gilles**, grâce à une politique d'équipement ambitieuse

Retenons parmi les projets majeurs

- **la rénovation des écoles Victor Hugo et Laforêt** (pour 1,6 million d'euros),
- **la remise en état de 6 km de voirie** (pour 1,8 million d'euros),
- **la relance du projet de rénovation du centre historique de la ville** (pour plus de 2 millions d'euros),
- **ou encore la mise en place d'un système performant de vidéo protection** (pour 250 000 euros).

En outre, des études sont désormais lancées pour procéder à la **réhabilitation de la halle de sport Couleur, l'abbatiale** et le **réaménagement du centre-ville**.

L'essentiel des dépenses de fonctionnement (hors dépenses obligatoires) portera sur **la propreté** et **le bien vivre ensemble**, en termes d'éducation, de sécurité et d'animation.

En conclusion, malgré un contexte difficile marqué par des restrictions budgétaires, la Ville de Saint-Gilles s'engage dans une nouvelle dynamique dont bon nombre de projets majeurs verront le jour dès 2015, en optimisant les investissements d'avenir et des services à la population de qualité.

Saint-Gilles engage ainsi une politique d'accompagnement des personnes les plus fragiles, de sécurisation par le renforcement de la vidéo protection et de soutien de l'ensemble des acteurs incontournables du monde associatif.

Par ces actions, la Municipalité anticipe la ville de demain en poursuivant l'aménagement urbain, dans un cadre attractif, comme elle s'y était engagée.



Des finances saines et une gestion financière rigoureuse seront les garants de l'atteinte de ces objectifs, pour le bénéfice des seuls Saint-Gillois pour qui le taux d'imposition reste inchangé.

A la reconquête du centre ancien dégradé

En décembre 2009, Benoist APPARU, alors secrétaire d'Etat en charge du Logement et de l'Urbanisme du gouvernement de Nicolas SARKOZY, présentait en Conseil des Ministres 40 projets retenus par l'état au titre du PNRQAD (Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés), au nombre desquels comptait celui, présenté par Nîmes Métropole, de réhabiliter le centre ancien de Saint-Gilles.



«Il était devenu urgent de faire aboutir les dossiers redorant notre centre ville pour lancer la campagne de travaux qui débute aujourd'hui : voirie, halles, restructuration de bâtiments en ruine place de la République et Grand'rue. Le cœur de ville, c'est l'histoire et la fierté d'un territoire, et le nôtre est un trésor à révéler».

Géraldine BREUIL, adjointe au maire déléguée au patrimoine et à la rénovation du centre historique

Reconquérir le centre ancien dégradé, cela veut dire transformer son parc de logements, mais aussi améliorer le cadre de vie de ses habitants, en confortant la présence d'équipements publics et de services. C'est aussi requalifier les espaces publics pour offrir des lieux au service de la vie collective, et donc restituer aux Saint-Gillois l'espace public nécessaire aux fonctions sociales, récréatives et urbaines.

L'ambition de la commune est, d'une façon générale, la rénovation, la requalification, la préservation ou encore la valorisation de son propre bâti, dans le périmètre du centre historique, et la redynamisation de l'activité commerciale et touristique de ces mêmes quartiers

Rehausser la qualité des logements

Lors de sa session du 25 février dernier, le Conseil municipal a planché sur la création de dispositifs financiers permettant d'accompagner les Saint-Gillois dans l'embellissement de leurs façades et dans la démarche plus globale de requalification du patrimoine privé en centre-ville.

Ravalement de façades :

L'appui récemment obtenu de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole ajouté au dispositif communal déjà en place, permet de doubler l'aide au ravalement des façades qui est de 40% minimum et pourra atteindre 65% dans certaines situations. Un groupe technique est par ailleurs à la dispo-

Un bel exemple de mise en valeur du patrimoine privé.



Des aides renforcées pour embellir Saint-Gilles : entre 40% et 65% de subventions pour réhabiliter les façades

sition des demandeurs pour leur apporter tous conseils en termes d'architecture et d'urbanisme et les assister dans leurs demandes d'autorisations administratives.

Ce dispositif octroie **des bonifications, pendant une durée limitée**, sur les axes majeurs du centre-ville que sont la Grand' rue, la rue Porte des Maréchaux, la rue de la République, la rue Gambetta et la rue de la Chicanette. **Il faut donc en saisir l'opportunité dès aujourd'hui**, avant que ce bonus ne s'applique, dans un second temps, à d'autres secteurs.

Investissement locatif :

Les propriétaires d'un logement loué, ou laissé vacant peuvent bénéficier d'aides financières OPAH-RU pour y réaliser des travaux, sans conditions de ressources. Il s'agit essentiellement de travaux de réhabilitation globale du bâtiment, ainsi que d'améliorations ponctuelles liées à l'adaptation au handicap, au vieillissement et aux économies d'énergie. Des aides peuvent également être accordées aux propriétaires occupants, sous conditions.

Valider des éléments de réglementation d'urbanisme pour défiscaliser

Après 14 ans de discussion, le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé (centre historique) **a enfin été validé par l'ensemble du Conseil municipal**. En milieu d'année, la Ville présentera son dossier en commission nationale, ce qui permettra à des investisseurs immobiliers de bénéficier de la défiscalisation liée à la loi Malraux (**réduction d'impôts de 30%** sur le montant des travaux de restauration d'immeubles anciens).

Redynamiser le commerce et l'artisanat

Parallèlement, un dispositif innovant a été voté, qui va permettre aux commerçants et artisans du centre-ville qui le désirent de s'impliquer dans la rénovation de leur devanture. **Une aide de 50%** pourra leur être

attribuée (plafonnée à 5 000 €). Au-delà de sa participation financière, l'action de la Ville dans ce plan d'aide se matérialisera par un conseil architectural, technique, administratif et financier, tout au long des opérations de restauration, dans le respect du règlement d'attribution défini.

Aménager

De grands travaux sont déjà inscrits au budget 2015, qui porteront sur le réaménagement et la réfection de la voirie de la rue Hoche, la Grand'rue, la rue de Saint Gilles, la rue de la Jasse.

Les prochaines grandes étapes du PNRQAD porteront sur la réfection de la rue Gambetta, la place de la République, l'avenue Griffeuille et l'aménagement de l'impasse du Cloître.

Un aménageur a été retenu pour procéder à la restauration de grands ensembles bâtis en centre-ville sur les cinq années à venir.

50% d'aide plafonnée à 5.000€ pour accompagner nos commerçants à améliorer leur devanture

Déjà trois beaux exemples qui devraient faire des émules



Equiper

La «Maison du Patrimoine», place de la République, est dédiée aux techniciens et partenaires porteurs du vaste projet PNRQAD. Son équipe est apte à délivrer toutes informations utiles sur l'ensemble du programme de requalification et à assister tous les bénéficiaires des dispositifs financiers exposés précédemment.



La Maison du Patrimoine
abrite des professionnels à l'écoute de vos projets.

Après quelques mois de réflexion et d'études complémentaires, le projet de réhabilitation des Halles et de leurs abords est désormais finalisé. Sans remettre fondamentalement en cause le projet initial, la municipalité a souhaité en infléchir sensiblement la destination. Le cabinet A+ architecture a donc fait évoluer le projet, dans le respect de l'enveloppe prévisionnelle de 1,9 million d'euros TTC, pour laquelle la Ville a obtenu des financements de l'Etat et de Nîmes Métropole au titre du PNRQAD.

Après avoir fait peau neuve, les Halles seront transformées en une salle de spectacle et de conférences, avec sa scène, ses équipements scéniques de qualité (éclairage et traitement phonique), ses loges et ses gradins... rétractables. Cette réelle polyvalence permettra d'accueillir des expositions provisoires, marchés thématiques, animations scolaires, prestations théâtrales, projections de cinéma d'essai, conférences, concerts de musique de chambre, etc.

Les travaux préparatoires au désamiantage de la toiture sont programmés en mai et la réhabilitation à proprement parler en septembre, pour une durée de 18 mois.

Le PNRQAD prévoit d'autres réalisations majeures dans le temps, telle la requalification de l'ancienne école Frédéric Mistral.



La grande salle de spectacle des halles

Mener des actions de proximité

Sensibiliser à la propreté et au tri :

Une première action, menée le 19 mars dernier avec quelques sociétés et institutions partenaires, à l'initiative de Frédéric BRUNEL, conseiller municipal délégué à l'environnement, a été dédiée à une collecte de bouteilles et flacons en plastique. Les enfants,

acteurs majoritaires de cette journée, ont pris conscience de l'intérêt du tri sélectif, en apprenant que ces déchets peuvent être recyclés en un matériau hyper résistant utilisé dans la fabrication de mobilier urbain. Plus de 11 000 bouteilles ont été collectées, pour un poids total de 380 kilos. Un premier point de tri sera créé en centre historique dans le cadre de cette dynamique.

Eddy Valadier et Frédéric Brunel aussi ont souligné l'importance du recyclage des déchets.



Embellir en impliquant les habitants :

L'association «**Saint-Gilles, ville fleurie**» a décidé d'impliquer ses semblables afin de «**jardiner ensemble**» le centre ancien à l'occasion de sa réhabilitation. Le défi à relever, soutenu par la Ville et la Communauté d'Agglomération, toujours dans le cadre du PNRQAD, consiste à rassembler les bonnes volontés pour améliorer ou aménager ensemble des espaces verts ou fleuris dans notre ville, dans un esprit de convivialité

entre voisins et dans le but de contribuer à la revitalisation de la commune.

Concrètement, les résidents seront progressivement contactés par les membres de l'association, qui leur proposeront un choix de plantes en pots ou jardinière, de plantes en suspension ou d'arbustes. **La première de ces espèces sera offerte** (ainsi que son pot ou sa jardinière et son terreau), en échange de l'engagement de son nouveau propriétaire à l'entretenir, dans le respect de pratiques éco-urbaines.



Contact : association

«**Saint-Gilles, ville fleurie**»

Tél. : 06 61 63 72 81 ou 06 33 89 38 14

Mail : stgilles.villefleurie@gmail.com

Le Préfet de Région à nos côtés pour restaurer l'abbatiale

En visite dans notre commune le 31 mars, en compagnie du Préfet du Gard et du Maire de Saint-Gilles, M. le préfet de Région Languedoc-Roussillon, Pierre de Bousquet de Florian, s'est clairement engagé en faveur d'une accélération des procédures afin de commencer au plus tôt les travaux de réhabilitation de l'abbatiale.

Après un constat in situ, ce passionné d'art romain a cautionné l'urgence à intervenir pour sécuriser ce «**trésor**» et rappelé que les travaux peuvent être financés à hauteur de 80% par l'Etat, la Région et le Département.

Ce précieux soutien devrait donc permettre un début de chantier à la fin de l'année 2015.



Elus locaux et Préfets en visite au jardin du cloître

Une ville propre : un enjeu au quotidien

En promettant la création d'une «brigade de propreté», la majorité municipale avait affiché sa détermination à sanctionner ceux qui ne respectent pas les règles de vie commune en matière de propreté de notre cadre de vie.



La commune s'est donc dotée d'une organisation plus efficace pour assurer la propreté du centre ancien, simplement en redéployant les moyens humains et techniques existants. Un redécoupage des secteurs a été opéré, pour une meilleure présence, tant de l'équipe motorisée que de l'équipe pédestre.

L'entretien de notre centre-ville est ainsi désormais assuré toute l'année, 7 jours sur 7, y compris les jours fériés et les rotations sont doublées dans tous les autres quartiers, générant donc un passage des

balayuses toutes les 3 semaines.

Ceci ne nous empêchera pas de rappeler, une fois de plus, que la propreté de la ville est l'affaire de tous et que les meilleurs outils et la meilleure organisation ne pourront jamais compenser le déplorable incivisme de certains...

Déchets ménagers

En raison de la négligence persistante de certains usagers, nous rappelons une fois de plus que les personnes qui ne respectent pas les horaires de sortie de leurs sacs d'ordures ménagères ou qui les déposent de façon sauvage sont passibles d'une amende de 35 euros.

Une recrudescence de dépôts anarchiques d'encombrants a été observée ces derniers temps dans le quartier Sabatot. Elle se traduit par une surcharge de travail, et donc un surcoût, dont les finances de la commune se passeraient volontiers... Là aussi l'incivisme sera sanctionné

La Ville renforce sa lutte contre la prolifération des pigeons et des chats

En la matière, la politique de la Ville est double :

- Apporter une aide matérielle et financière aux associations de protection animale (subvention municipale, prêt de locaux, moyens humains)
- Réguler une population animale dont la prolifération anarchique pose des problèmes de salubrité, d'hygiène publique, dégrade l'environnement urbain et le patrimoine immobilier privé comme public.

Il faut savoir qu'en principe, les pigeons vivent seuls ou en couple et qu'ils ne se regroupent que là où ils disposent d'une réserve de nourriture importante ou de nombreuses possibilités de nidification pour se reproduire.

Sur ces bases, la Ville a opté pour une politique de prévention. L'objectif n'est pas d'éradiquer les pigeons, mais de limiter leur prolifération. Les propriétaires et gestionnaires d'immeubles sont invités à repérer les lieux de niche, puis à les faire clôturer, grâce à la pose de picots ou de filets.

Contrairement à ce que beaucoup pensent, nourrir les pigeons n'est pas une action généreuse. Cette pratique ne fait que favoriser la prolifération de ces volatiles qui, du fait de leur surnombre, finissent par vivre dans des conditions sanitaires déplorables. C'est pour cette raison que nourrir les pigeons sur la voie publique est interdit et peut faire l'objet d'une amende de 35 €.

Il en est de même quant au fait de nourrir les chats errants. La véritable action de générosité en la matière consiste à faire stériliser l'animal en aidant les associations de protection animale qui prennent en charge cet acte vétérinaire.

RAPPEL Tri sélectif

Les déchets déposés dans les conteneurs bleus doivent l'être dans des sacs translucides ou en vrac. Les autres sacs (opaques) ne seront plus tolérés dans ces conteneurs et seront donc laissés jusqu'à la prochaine collecte de déchets non recyclables.



Une ville propre, c'est aussi une ville dont les déchets sont bien gérés.

C'est l'une des missions des services de Nîmes Métropole, qui sauront vous aider et vous informer au 04 66 02 54 54

La vie de votre quartier vous intéresse ?
Alors devenez membre du conseil citoyen

Un conseil citoyen, pour quoi faire ?



Comme le prévoit la loi du 24 février 2014, un conseil citoyen va voir le jour dans notre commune, au service des résidents du quartier politique de la ville déterminé par l'Etat.

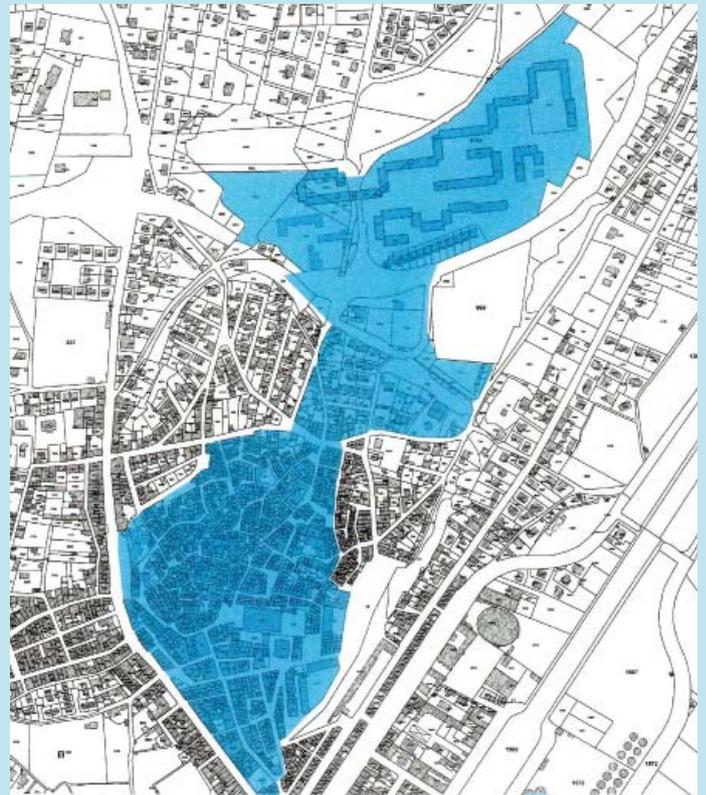
Cette nouvelle entité a pour objet de favoriser l'expression des habitants de ce quartier et d'y stimuler et appuyer les initiatives citoyennes. C'est un espace de dialogue et de concertation entre habitants et pouvoirs publics, où peuvent être abordés tous les sujets qui concernent la vie dans le quartier et la commune.

Si vous résidez ou exercez dans ce périmètre, candidatez vite en renvoyant le coupon ci-dessous en mairie

Mairie de Saint-Gilles – Conseil Citoyen
Place Jean Jaurès – 30800 SAINT-GILLES

Qui compose un conseil citoyen ?

- 50% de ses membres sont issus d'associations et d'acteurs de terrain exerçant une activité professionnelle, directement implantés dans le quartier, à partir d'un appel à candidature
- les 50% restants sont des habitants, sélectionnés pour partie à partir d'une liste de volontaires identifiés et pour partie par tirage au sort, dans le respect de la parité femmes/hommes



Fiche de candidature à retourner en mairie avant le 26 juin 2015.

NOM : PRENOM :

Adresse :

N° tél. :

propose sa candidature au conseil citoyen de la Ville de Saint-Gilles

Fait à Saint-Gilles le

Signature :

- au titre du collègue habitants
- au titre de l'association (nom de l'association)
- en tant que professionnel exerçant sur le quartier (profession et lieu d'exercice)

.....

Une belle dynamique au Tarot Club le Camarguais

En 20 ans, la qualité du jeu pratiquée au club s'est considérablement enrichie, grâce aux nombreuses rencontres avec d'autres clubs, la passion pour le jeu, le sérieux des membres du bureau et de l'ensemble des participants aux concours tant internes qu'externes.

C'est toujours dans un esprit amical et convivial que s'exerce cette dynamique, au travers

de concours qui emmènent leurs participants à Rognonas (Bouches du Rhône), Toulouse (Haute Garonne) ou Pontalier (Doubs).

Le club propose un concours local chaque dimanche à la maison Thévenet, de 14h à 19h et un Grand concours chaque été.

Rejoignez les membres du bureau
en contactant : M. André MALACHANNE
au 06 79 85 40 95



La ville est fière de ses sportifs

Nos clubs sont encore en passe de faire une belle moisson de titres à l'issue de la saison qui s'achève. Voici quelques résultats pour ce qui concerne les sports par équipe (les performances individuelles seront abordées dans notre prochaine édition) :

RUGBY : →

en 1^{ère} place du championnat de Provence, qualifiés pour la finale

HANDBALL : →

1^{ère} place du championnat pré-national, la montée en nationale 3 est en ligne de mire

FOOTBALL :

l'AEC se classe dans la partie haute du championnat de Division d'Honneur Régionale

BASKET BALL : →

l'équipe 1 de Régional 3 joue pour la montée en Régional 2. L'équipe réserve est actuellement 1^{ère} de sa poule au niveau départemental.

**Félicitations à tous
pour ces valeureuses
performances.**



Du côté de l'entretien

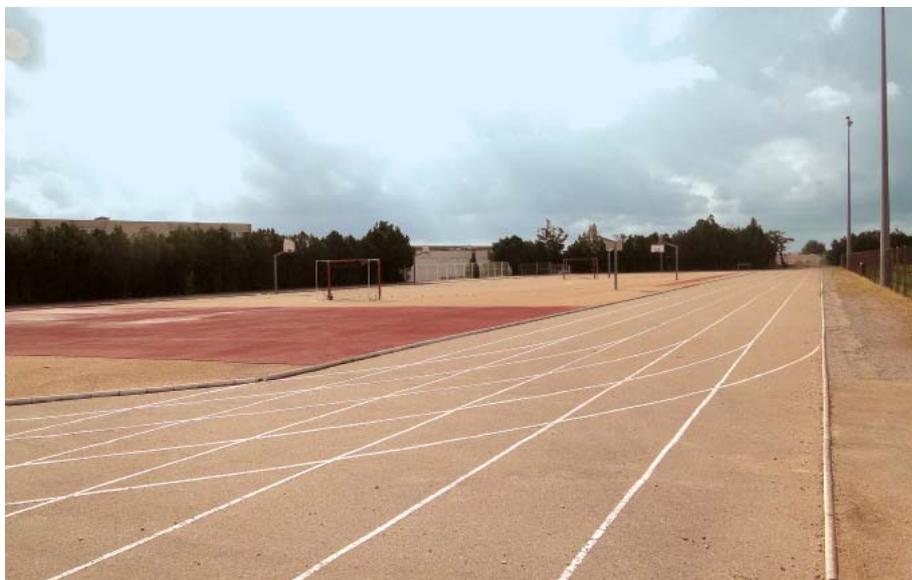
et la remise en état de nos installations sportives

Des bandes d'étanchéité ont été posées afin de résoudre les problèmes récurrents d'infiltrations d'eau à la halle Chouleur.

Le grillage de clôture objet d'actes de vandalisme a été remis en état au Tennis club, où des travaux d'aménagement permettent désormais l'accès des personnes handicapées.

Dans les prochains jours, il sera procédé au remplacement du portail de la salle du port par une baie vitrée.

C'est ensuite le stade des Arnavès qui fera l'objet d'une attention particulière, moyennant un budget d'environ 80 000 euros, permettant : l'aménagement d'une piste d'athlétisme en tartan de 130 mètres, sur 6 couloirs. La réfection de la clôture est également au programme, de même que celle des vestiaires.



➤ La piste d'athlétisme du stade des Arnavès, bientôt remise en état.

➔ Le tennis club est désormais accessible aux personnes en situation de handicap

Vos prochains rendez-vous sportifs...

mercredi 6 mai :

cross organisé par le collègue Jean Vilar

jeudi 7 mai :

olympiades de l'école Li Cigaloun

samedi 16 mai :

rencontres d'**athlétisme** « Kid's athlétique »

samedi 16 et dimanche 17 mai :

championnat régional de **tir à l'arc**

dimanche 24 mai :

tournoi de **futsal**

samedi 6 juin :

tournoi de **rugby à 7**

dimanche 7 juin :

célébration des 30 ans de l'**association nautique** saint-gilloise

dimanche 21 juin :

compétition de **natation** «Coupe de la Biche»

De nouveaux stages sportifs seront proposés à l'occasion des vacances d'été. Renseignez-vous auprès du service des Sports.

On n'a pas tous les jours 20 ans !

20 ans...

Le 5 juin 1995, la médiathèque Emile Cazelles ouvrait ses portes. Célébrons donc

- ... d'un personnel dévoué pour renseigner, conseiller et orienter le public
- ... d'aménagement d'un espace lumineux, convivial et ouvert
- ... de mise en valeur de collections et ressources toujours plus variées
- ... de confiance avec les abonnés de tous âges, les écoles, groupes et associations
- ... de diversité dans l'offre de services (prêt, accueil, animation, prêt à domicile, etc...)
- ... d'actions culturelles : ateliers, rencontres, conférences, projections, expositions, rendez-vous de la BD et festival «Saint-Gilles à contes découverts»
- ... d'adaptation aux nouveaux outils et aux nouveaux besoins



La Médiathèque, lieu intergénérationnel et multiculturel idéalement situé, fait désormais partie intégrante de la vie des Saint-Gillois. Elle place «l'humain» au centre de ses activités et entend donc célébrer non pas l'anniversaire d'un simple bâtiment, mais celui d'une relation privilégiée avec son fidèle public.

Les années à venir continueront d'inscrire cet équipement dans les technologies du 21^{ème} siècle.

Un piano à la médiathèque

La municipalité a eu grand plaisir à accepter le don d'une Saint-Gilloise, Mlle Nathalie Boschi, d'un piano Gaveau quart de queue en merisier, daté de 1942, initialement proposé à l'école de musique Gilbert Bécaud qui manquait d'espace pour le recevoir.

Mis au service des Saint-Gillois dans le hall de la médiathèque, ce bel instrument permettra la tenue de rencontres et ateliers en vue de favoriser la découverte de la musique. Son utilisation sera soumise à une simple inscription préalable auprès de la section disco-vidéo.

Lors de sa remise officielle, le 3 avril, des élèves de l'école de musique ont proposé un joli récital en présence de la donatrice.

Apprenez en ligne et à votre guise

La médiathèque propose depuis quelques mois des formations en ligne à ses abonnés, depuis leur domicile ou l'espace multimédia. Pour s'y connecter, il d'afficher la page [http://](http://mediatheque.saint-gilles.fr)

mediatheque.saint-gilles.fr, rubrique «Formations en ligne à découvrir» et de s'identifier pour accéder aux 8 catalogues de cours, régulièrement enrichis : soutien scolaire, bureautique, code de la route, développement personnel, langues étrangères, multimédia, musique, vie professionnelle.



On parle de Saint-Gilles

Midi Libre

dans les médias ...



La riche actualité de ces derniers mois dans notre commune a suscité l'intérêt des médias locaux et régionaux (presse écrite, télévision, radio et internet) qui s'en sont fait l'écho.

La campagne de fouilles du cloître a été largement relayée, permettant au public de partager ce projet et de mieux connaître le riche patrimoine communal.

La visite en janvier de M. Yvan LACHAUD, président de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole, venu apporter son soutien financier à la réhabilitation de notre centre ancien.

La visite de M. Didier MARTIN, préfet du Gard, à l'entreprise Mille et une Façons, à l'occasion

des dix ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances

et bien entendu la visite du préfet de Région, Pierre de Bousquet de Florian, accompagné du préfet du Gard, M. Didier Martin, pour se pencher au chevet de notre abbatale.

Rappelons enfin la visite de M. Michel Chinglong Lu, ambassadeur de Taïwan en France, dans diverses communes de Nîmes Métropole, dont Saint-Gilles.

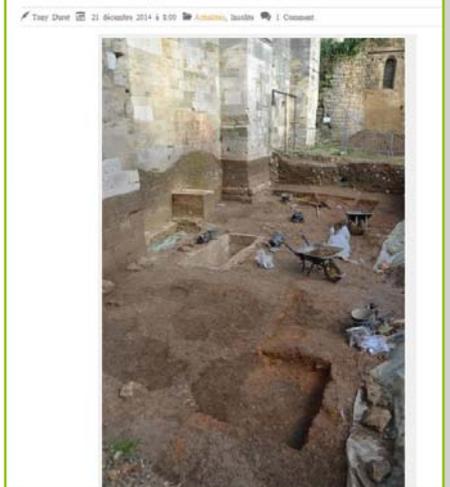
Les fouilles archéologiques à l'Abbatiale de Saint-Gilles, de Jean-Baptiste Durant
Les archéologues de Mosaïques Archéologie fouillent dans le **jardin du cloître de l'abbaye de Saint-Gilles**, haut lieu de pèlerinage sur le chemin menant à Saint-Jacques-de-Compostelle. Début janvier, les restes de trois tombeaux monumentaux bâtis en pierre ont été découverts et sont actuellement en cours de fouille. Ils permettent de mettre en lumière la richesse historique du lieu qui ne devrait pas devenir un otage malheureux d'une politique municipale orientée vers d'autres impératifs.

ÉCONOMIE Taïwan : Lachaud sort sa casquette de VRP pour l'agglô



Le président de Nîmes Métropole a reçu une délégation taïwanaise pour aider les entreprises locales à conquérir de nouvelles parts de marché.
Après son escapade asiatique de décembre, c'était au tour d'Yvan Lachaud de jouer les hôtes, ce week-end, en accueillant une délégation taïwanaise comprenant l'ambassadeur, **Michel Chinglong Lu**, et plusieurs chefs d'entreprises taïwanaises. Le successeur de Jean-Paul Fournier à la présidence de Nîmes Métropole n'a pas caché son envie de mener une véritable politique de développement économique, notamment en faisant émerger une agence dédiée à cet effet. En VRP de son territoire, Yvan Lachaud a organisé dimanche et lundi un programme marathon pour l'ambassadeur, parsemé de rencontres avec des acteurs locaux dans le secteur de la santé (IZML), de l'eau (SAUR et BRL) mais aussi de l'agriculture.

SAINT-GILLES Trois tombeaux découverts lors de fouilles archéologiques



SAINT-GILLES Travail et handicap : la belle ascension de l'entreprise Mille et Une Façons



A l'occasion des dix ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le maire de Saint-Gilles Eddy Valadier et le préfet du Gard Didier Martin se sont rendus, hier, dans l'entreprise adaptée Mille et Une Façons à Saint-Gilles. Créée en mars 2002, cette société permet à des personnes fragilisées par la vie de s'insérer dans le monde professionnel. Michel Mathieu, le patron de l'entreprise, emploie huit salariés dont six sont en situation de handicap.



FAIT DU JOUR Urgence dans la rénovation de l'abbatiale de Saint-Gilles

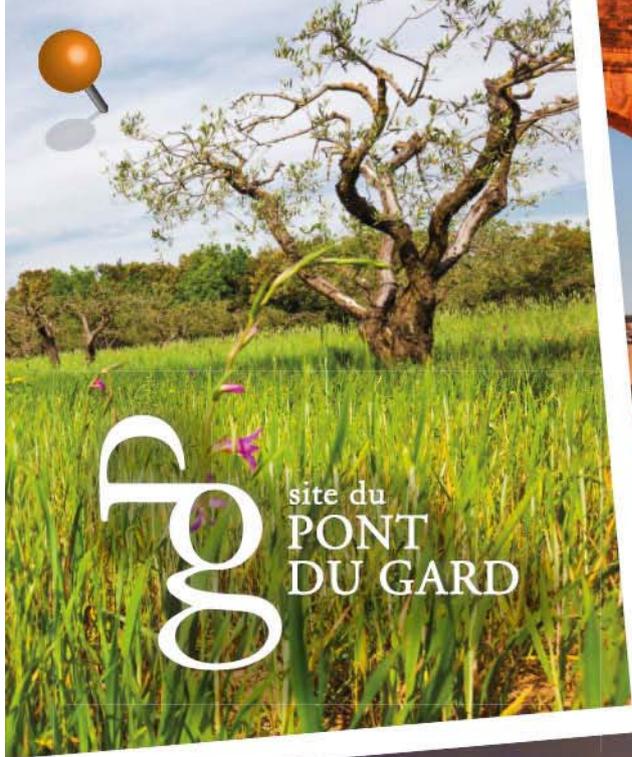


Intérieur de l'abbatiale de Saint-Gilles. (Photo Baptiste Manzinali / Objectif Gard)
Un mur menace de s'effondrer et de mettre en péril les fouilles archéologiques de l'abbatiale de Saint-Gilles, qui n'a pas fini de livrer tous ses secrets.
Construite entre le VIème et le XVème siècle, l'abbatiale de Saint-Gilles était l'un des grands centres chrétiens du monde. Classé monument historique en 1840 et inscrit au patrimoine de l'UNESCO depuis 1998 au titre des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, l'édifice fait l'objet depuis une décennie de recherches scientifiques fructueuses. Elles ont permis d'approfondir les connaissances sur le lieu. Les fondations de l'abbatiale ont pu être observées, tout comme les vestiges de la galerie nord du cloître. Parmi ces trésors, les coffres de deux tombeaux, les traces d'une canalisation, des ossements humains, **«en a une décennie de recherche scientifique et de travail en archive à mettre en valeur. Il faut le raconter au public,»** précise Vanessa Eggert. Pour des raisons de sécurité, les recherches ont été interrompues. La façade

SAINT-GILLES Nîmes Métropole s'engage dans la réhabilitation de la ville de Saint-Gilles



Yvan Lachaud et Eddy Valadier lors de la visite de la ville. Photo : Emeline Andreani / Objectif Gard
Hier matin, Yvan Lachaud, président de Nîmes Métropole et Eddy Valadier, maire de Saint-Gilles, ont parlé autour du sujet concernant la réhabilitation de la ville de Saint-Gilles.
Retenue en décembre 2010 par le Conseil des Ministres, Saint-Gilles fait partie des quatorze communes bénéficiant d'un important soutien financier de l'Etat. L'objectif de ce programme est de réhabiliter le cœur historique de la ville, en repensant à la fois



site du
**PONT
DU GARD**



2015, une année exceptionnelle !



- Penser à demander
ma carte d'abonnement
Pont du Gard à la Mairie


Mémo

Le Pont du Gard fête les 30 ans
de son classement au Patrimoine
Mondial !

Réserver mes billets pour les
grands événements :

- Garrigue en Fête
- Cirque au Pont
- Les Féeries du Pont
- Le Festival Lives au Pont...

**POUR OBTENIR VOTRE CARTE
C'EST SIMPLE, RENDEZ-VOUS
DANS VOTRE MAIRIE AVEC :**

- Un justificatif de domicile
- Votre carte grise ou n°
d'immatriculation

**Informations & Billetterie :
www.pontdugard.fr**

AVEC LE SOUTIEN DE :



Rencontres, échanges et partage à la Croisée



Espace d'animation, de rencontre, d'échange et de partage, le centre social et culturel La Croisée accompagne bon nombre de projets saint-gillois.

La 1^{ère} semaine des vacances d'hiver proposait une initiation au criquet, au tir à l'arc et au laser game.

La récré en famille a été l'occasion de cuisiner d'excellents goûters et les stages de couture ont été particulièrement créatifs.

La Croisée est à l'écoute de vos informations, idées ou propositions et toujours en recherche de bénévoles :
36 bis avenue Emile Cazelles
Tél. : 04 66 21 51 27
Blog : <http://croisee.blogspot.com>

Fête du Misson : dimanche 7 juin 2015

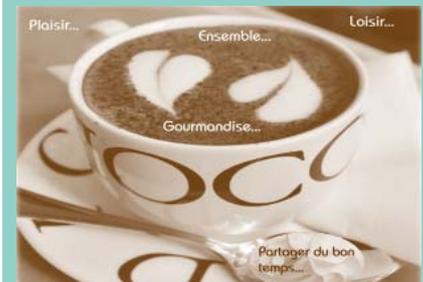
Les inscriptions sont ouvertes **du 27 avril au 20 mai**. S'adresser au CCAS, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Carnaval à la maison de retraite « Les Jonquilles »



Résidents, bénévoles et personnel des Jonquilles ont fêté carnaval, autour d'une animation très appréciée.

Vous accompagnez un proche souffrant de la maladie d'Alzheimer ? le café détente vous accueille



Le CCAS, la maison de retraite les Jonquilles et la Plateforme de Répit apportent leur aide conjointe aux aidants et proches des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer (et apparentées).

Le « Café détente » est un service gratuit, qui a débuté le jeudi 7 mai et qui sera proposé le 2^{ème} mardi de chaque mois (9 juin, 14 juillet, etc.) de 14h30 à 16h au Café de la Gare, 1 boulevard Chanzy.

Une infirmière coordinatrice, une psychologue et une animatrice y offriront un temps « libéré » ou « assisté » aux accompagnants, afin de les informer et les soutenir pour mieux faire face; favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle des malades et des aidants; contribuer à améliorer les capacités fonctionnelles, cognitives et sensorielles des personnes malades.

Informations et inscriptions :
lesjardinsdalois@vivadom.net
ou 04 48 06 01 14

Permanence

Madame Alice MATTERA, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, tient une permanence au CCAS **le lundi de 14h à 16h**, afin de contribuer à apporter aide et conseils aux personnes du 3^{ème} âge et de les assister dans les démarches visant à l'amélioration de quotidien. Merci de prendre RDV au CCAS au 04 66 87 78 02.

Les nouveaux Saint-Gillois ont rencontré leurs élus

La Municipalité a accueilli une cinquantaine de nouveaux foyers Saint-Gillois (installés pendant l'année écoulée), autour de Lauris Paul, conseillère municipale en charge de l'accueil des nouveaux arrivants. Qu'ils soient parents d'un bébé de 25 jours ou retraités, tous ont eu le loisir d'échanger longuement avec leurs nouveaux élus et représentants du monde associatif, autour d'un apéritif leur permettant également de découvrir et déguster quelques spécialités de nos terroirs, visiblement appréciées. Un dossier pratique et quelques cadeaux de bienvenue

(un santon représentant saint Gilles, réalisé par Eliane Vaquette et un ouvrage de photos anciennes sur la commune) ont fini de réjouir nos néo Saint-Gillois.

Permanence

Lauris PAUL reçoit en mairie le premier jeudi de chaque mois, de 16h30 à 17h30, sans rendez-vous.

*Lauris PAUL accueille les nouveaux arrivants...
... qui profitent d'échanges conviviaux*



Animations

Olympe : une saint-gilloise enflamme «The Voice»



Olympe en visite en mairie

Demandez à Olympe ASSOHOTO quand est née sa passion pour le chant, elle vous répond sans détour « dans le ventre de ma mère », qui chantait sans cesse, pour apaiser les douleurs de ses grossesses. A la crèche d'Avignon, où elle grandit, pas de sieste pour Olympe, qui ne faisait déjà que chanter... Soutenue par ses parents (en échange de son assiduité scolaire), elle échouera 3 fois aux portes du conservatoire de sa ville natale. C'est donc seule qu'elle fera son apprentissage, en « engloutissant »

et s'appropriant les morceaux de ses idoles « je voulais être celui ou celle qui chantait ».

Bac sanitaire et social en poche, Olympe filera travailler dix ans à Paris, où elle sera choriste du groupe antillais Esprit K et fera sa première apparition télévisée dans Hit Machine sur M6. Son frère montpelliérain (aujourd'hui professeur de danse à Berlin) la convainc alors de revenir dans le sud, où elle rejoint la chorale Gospelize it et son chef de chœur Emmanuel Djob, l'un des talents remarquables du concours «The Voice 2». Il fascinera Olympe, par son discours « il ne faut avoir peur de rien, tout s'autoriser pour... chanter vrai »

Toujours choriste avec différents chanteurs et groupes, Olympe se produit en première partie de Jacques Higelin en 2011 et de Johnny Halliday en 2012. Elle pense aux propos d'Emmanuel Djob, mais veut être sûre de sa chanson avant de franchir le pas de «The Voice». A l'aube de la saison 4, elle transmet une vidéo à 3h30 une nuit d'août. La production l'appelle à 17h... une nouvelle histoire commence. Après plusieurs pré-sélections,

Olympe passe avec brio son audition à l'aveugle le 17 janvier et choisit de travailler avec Florent Pagny « sans hésiter, il a une voix à faire trembler les murs ». L'aventure s'arrêtera aux « battles », sans le moindre regret « j'aurais dû le faire plus tôt, et je conseille à tous de foncer »

Deuxième passion dans la vie d'Olympe : l'humain. « Travailler en maison de retraite, c'est un choix. Petite je rêvais d'être chanteuse pour aider les gens ». Pendant tout son parcours, elle n'a jamais cessé de s'occuper des anciens, pour qui elle chante quotidiennement, et travaille aujourd'hui pour le CCAS de Montpellier, dans une maison de retraite. Olympe s'est établie à Saint-Gilles depuis 6 ans avec son compagnon et leurs... 7 enfants.

Notre star fourmille aussi de projets pour mettre son art au service de sa ville. Vous n'avez donc pas fini d'entendre la belle voix de celle qui se résume en disant « je ne me souviens pas d'un jour où je n'ai pas chanté »...

A suivre, sur
<http://www.olympessotho.fr/>

Mardi 12 mai à 18h



salle polyvalente
**Présentation
 des cartels de la féria
 des 21, 22 et 23 août 2015**

- Annonce du gagnant du concours d'affiche.
- Projection du film « 20 fériás de la Pêche et de l'Abricot »

Samedi 16 mai de 9h à 12h
 cour de la Croisée

Troc tout

Samedi 16 et dimanche 17 mai
 de 9h à 19h

salle Cazelles

Braderie de l'APASG

Dimanche 17 mai de 8h à 19h
 salle polyvalente

Marché du terroir et de l'artisanat
 de l'association «Les Premiers Pas»

Du 26 mai au 5 juin
 médiathèque

**20^e festival
 « Saint-Gilles
 à contes
 découverts »**

20^e édition : spectacles, soirées,
 ateliers, et expositions

Vendredi 5 juin

**Célébration
 du 20^e anniversaire
 de la médiathèque**



Vide-greniers

avenue Cazelles

**Sam. 13 juin : Association de protection
 animale saint-gilloise**

**Sam. 20 juin : Association des festivités
 pour Saint-Gilles**

Sam. 4 juillet : Amicale des donneurs de sang

Dimanche 14 juin - à partir de 9h
 aux arènes

Chapitre exceptionnel

de la Compagnie des Vins de Pays du Gard
 (accueil des confréries, défilé, intronisations et spectacle camarguais)

Samedi 20 juin à 20h

Salle polyvalente

**Repas dansant pour les 40 ans
 de l'Amicale Laique d'Athlétisme**

Samedi 20 Juin

Saint-Gilles fête l'été

avec l'association des Festivités pour Saint-Gilles

17h : vide grenier, vente au déballage et braderie
 dans la rue Gambetta

20h : fête de la musique avec Kiko Live, DJ Yannis et Los Chiquitans



Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

souhaite s'inscrire pour le vide-grenier du 20 juin 2015.

A retourner en Mairie - Communication - Infos : 06 42 49 97 23

Tribune du groupe majoritaire

Ne pas être complice de mariages « simulés »

En cas de doute sur le libre consentement des intéressés ou sur la réalité du projet matrimonial, la loi permet une audition séparée des futurs époux candidats au mariage civil. En effet, l'article 146 du Code civil dispose «qu'il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a point de consentement».

Lors des douze derniers mois, plusieurs auditions ont été réalisées et ont conduit les élus de la majorité (officiers de l'état civil) à soulever de sérieux doutes sur les intentions de certains candidats au mariage (rencontre très récente, pas d'installation commune, recherche plus ou moins avouée d'un titre de séjour).

Sur ces éléments, et conformément à la loi française, le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Nîmes a été saisi, pour se prononcer sur certains projets de mariage. Par deux fois, le Procureur de la République a formé opposition au mariage prévu, confirmant ainsi les sérieux doutes émis par la commune.

Au quotidien, vos élus sont au travail et exercent pleinement leurs prérogatives. Etre juste mais demeurer ferme, en toute transparence.

Tribune du groupe d'opposition

Chères Saint-Gilloises et chers Saint-Gillois,

Gilbert COLLARD et son équipe sont heureux d'avoir voté la subvention pour la réhabilitation du centre-ville historique de St-Gilles. Comme quoi, même dans l'opposition, nous faisons passer l'intérêt de notre ville avant tout.

Nous n'avons toujours pas d'explications concernant la brouille avec le Mobil Homme Théâtre... ainsi que la fermeture et réhabilitation du «café Valadier» plus connu sous le nom du café des arts...

Côté dépenses de fonctionnement de la Mairie, Gilbert COLLARD a été obligé de faire trois courriers A.R. avant d'en recevoir le détail (incomplet), comme quoi, on veille ! Bien entendu, on vous rendra compte de l'analyse de ces documents. D'autres explications ont été demandées, on attend une réponse...

Sur le plan sécuritaire, comment peut-on tolérer que la police municipale soit «MUSELEE» et «PIEDS ET POINGS LIÉS», sur ordre de la Mairie ?

Des jeunes femmes ou des personnes d'un certain âge se font agresser en pleine rue, en plein jour, et on leur demande de ne pas faire de «vagues»

Des individus, pris en flagrant délit de cambriolage, qui après une longue et périlleuse course poursuite, sont finalement interpellés et relâchés le soir même !

Que fait-on de notre sécurité ??? (ou que fait Mr 25% de notre sécurité ?!)

Après les élections municipales gagnées par l'UMP grâce aux voix socialistes, la même chose s'est encore produite aux départementales ! On est bien la seule opposition, qui elle, ne doit rien à la gauche !

On représente 50% des Saint-Gillois ! Les autres 50% représentent une coalition des divisions ! Quelle crédibilité peut-on accorder à cette «majorité» ?

Pour finir, le maire n'a toujours pas accepté de changer les jours du Conseil Municipal afin de permettre au député d'être là et continue à ne pas nous inviter aux manifestations officielles !

A Saint-Gilles, rien ne bouge, rien ne change !

Gilbert COLLARD et toute l'équipe de Saint-Gilles Fait Front

Infos pratiques

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La commune bénéficie d'une collecte des encombrants chaque **MARDI** et **VENDREDI**.

Nous vous rappelons que les usagers désirant bénéficier de ce service doivent en faire la demande :

- par téléphone au 04.66.02.54.54
- en adressant un formulaire (téléchargeable sur www.saint-gilles.fr) par fax au 04.66.75.62.68 ou par mail à dctdm@nimes-metropole.fr
- par e-démarche sur le site internet www.nimes-metropole.fr

La propreté
de notre ville
est l'affaire de tous,
merci d'y
contribuer
au quotidien.



DECLARATION DES REVENUS 2014

La Direction Départementale des Finances Publiques du Gard vous informe :

Vous avez reçu votre déclaration entre le 14 et le 25 avril 2015. Vous avez jusqu'au 2 juin minuit pour faire votre déclaration en ligne sur impots.gouv.fr

Si vous déposez une déclaration papier, vous avez jusqu'au 19 mai pour la renvoyer à votre service des impôts des particuliers.

Pour tout renseignement, appelez le 0810 811 035 entre le 20 avril 2015 et le 19 mai 2015 et les 1^{er} et 2 juin 2015 de 9 h 30 à 17 h.

Les autres jours, appelez Impôts Service, du lundi au vendredi de 8 heures à 22 heures et le samedi de 9 heures à 19 heures hors jours fériés au 0 810 467 687 ou 0 810 IMPOTS (coût moyen à 6 centimes d'euro la minute hors coût d'interconnexion éventuel de votre opérateur).

**Rendez-vous vite sur impots.gouv.fr
et retrouvez l'information
et les services dont vous avez besoin, au
moment où vous en avez besoin !**



SCE Events

Spectacles Concept Événements

Créée en 2002, SCE EVENT est spécialisée dans la fabrication et la location de structures métalliques pour gradins, podiums, couvertures, pontons... Située dans la zone des Mourgues, sur l'ancien site de la MPA, elle emploie 10 personnes à l'année et jusqu'à 25 personnes en saison (printemps/été).

Ce qui fait son originalité, c'est le système REVO qui permet de concevoir et de fabriquer des pièces métalliques polyvalentes, qui peuvent aussi bien servir dans la construction d'un gigantesque gradin que pour des rangées de chaises au sol. Un peu comme des éléments du fameux Lego, SCE EVENT s'adapte facilement aux demandes de ses clients et équipe des manifestations partout en Europe, à partir des pièces réalisées par son bureau d'études.

Ainsi, si vous êtes allé voir le grand prix de formule 1 de Valencia (Espagne) ou le grand prix moto d'Aragon (Alcañiz) il y a de fortes chances pour que vous vous soyez assis sur des gradins conçus par SCE EVENT. Plus près de nous, elle équipe le Festival International des Sports Extrêmes de Montpellier (FISE), et fournit les barrières taurines qui sécurisent nos rues pendant les fêtes.

Forte de son savoir-faire et de sa capacité à répondre aux besoins de ses clients, cette société vient de remporter, dans sa spécialité,



Gradins SCE Events aux joutes de Sète

le plus gros appel d'offre de l'année 2015 en Europe : pour le bicentenaire de la bataille de Waterloo (18 juin 1815), où elle va fournir 30 000 places de gradins.

Une très belle réussite pour SCE EVENTS qui envisage d'accroître sa présence à l'international et qui réalise déjà 50% de son chiffre d'affaire à l'exportation.

SCE EVENTS

Tél. : 04 66 02 43 10
contact@sce-events.fr

Bienvenue à

SOINS INFIRMIERS

Nathalie BILLAULT – Tél. : 06 15 08 65 08

Angéline DEHY – Tél. : 06 51 90 09 99

Infirmières diplômées d'état

12 bis avenue Marcellin Berthelot



LE SUSHI D'OR

Spécialités japonaises et vietnamiennes

Livraison et à emporter

12 rue de la République

Tél. 04 30 67 40 93



INFOS DEULEP : Notre paysage communal en mutation

La DEULEP s'était engagée à réduire les risques liés au stockage d'alcool. Les derniers travaux, côté berges du canal, face aux bâtiments de l'ancienne cave coopérative, ont permis de détruire des bacs proches des habitations. La capacité de stockage a ainsi été divisée par deux et le site industriel est désormais essentiellement dédié à la production d'alcool.

Les bacs restants demeurent nécessaires à la production, pour le stockage de la matière première et des produits de transformation, dans l'attente de leur transfert vers d'autres sites.

Dès septembre, les bureaux de la DEULEP de Marseille seront rapatriés sur le site de Saint-Gilles, portant à 35 l'effectif de l'usine.



du 26 mai
au 5 juin
2015

Festival du conte

à comtes à décourcettes Saint Gilles



Médiathèque Émile Cazelles
Avenue Cazelles 04 66 87 79 00
<http://mediatheque.saint-gilles.fr>

